

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Dumont d'Urville Laplace - IFPRA - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Dumont d'Urville Laplace - IFPRA - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage (46241)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Dumont d'Urville Laplace - IFPRA - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage (46241)	Jury par défaut	Tous les candidats	2	44	2

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Le niveau dans les matières scientifiques	Notes de mathématiques et sciences physiques	Essentiel
	Le niveau dans les matières technologiques ou professionnelles	Résultats dans les enseignements éventuellement suivis	Essentiel
	Les résultats scolaires de première et terminale	Notes de la fiche Avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité d'expression écrite	Orthographe et capacités argumentaires	Très important
	Méthodes de travail	Champ correspondant de la fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Implication	Appréciations portées sur les bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aptitude à poursuivre en post-bac	Vérifier les avis de la Fiche Avenir	Important
	•Le projet professionnel décrit par le candidat dans son projet de formation motivé, sa connaissance des métiers auxquels prépare le BTS, la projection vers les métiers envisagés	Adéquation du projet à la formation demandée	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Le sérieux et l'implication qu'a le candidat dans ces activités qu'il a choisi et choisi de présenter. Par exemple membre du bureau d'une association, prises de responsabilités et encadrement de jeunes, arbitre ou moniteur dans son sport, excellence de résultats en compétition.	Cela permet l'évaluation de l'aptitude à s'organiser pour réussir ses études supérieures, rattraper des résultats scolaires un peu faibles par des compétences autres.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STD2A

- Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)

- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série ST2S

- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Dossiers incomplets
- Lettres de motivation bâclées, irrespectueuses, manifestement copier/coller d'IA.
- Appréciations montrant des problèmes important de travail, respect, discipline et absences en année de terminale.
- Bacs d'origine et options manifestement incompatibles avec le BTS demandé sans aucune explication cohérente des motifs de réorientation et de la démarche engagées pour réussir cette réorientation.
- Parcours cahotiques ou tout est commencé et rien n'est jamais mené à bien.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Le jury intègre cette participation à son appréciation de l'investissement du candidat dans ses études et son orientation.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- La commission regarde chaque dossier et chaque dossier est vu par plusieurs personnes. Les regards croisés divergents sont discutés en commission pour statuer.
- La commission prend connaissance des résultats de la compilation des notes de la scolarité calculées en automatique sur les années de première et terminale. Sur la base des notes en mathématiques, français, anglais, et spécialités suivant la filière choisie. Pour les filières a priori ne menant pas au BTS CPI, les spécialités scientifiques et techniques si présentes sont intégrées si présentes. Ceci est résumé en une note.
- La commission évalue par une note le projet d'orientation (filière d'origine, lettre de motivation, stages, immersions...) à l'aide de toute information communiquée dans le dossier. Des réorientations de filières a priori peu adaptées ne posent pas de problème si la démarche est sérieuse, évidente, justifiée
- Le sérieux et la capacité à réussir dans son cursus du candidat est évalué par la commission sur la base de la fiche avenir, des appréciations des bulletins, des données d'investissement personnel. Ceci donne lieu à une note.
- Le classement général est généré à partir de ces notes. Les candidats de la fin toute fin de liste ne sont pas intégrés au classement final servant de base à l'appel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Vérifier que le dossier est bien complet

Eviter absolument la génération IA des lettres de motivation et les recopies d'internet (fiche CIO du BTS) , cela se détecte par diverses méthodes et n'est pas apprécié. Cela doit être personnel.

Bien faire mention des mini stages de découverte, stages en entreprise, contacts sur les forums ou autre élément qui vous ont aidé à choisir votre orientation.

Pour les réorientations (bacs hors filières industrielles, ex IUT...) bien rentrer toutes les informations complémentaires et bulletins.

Signature :

ERIC GOUGAUD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Dumont d'Urville Laplace - IFPRA